

Le péché impardonnable, explication pas-à-pas

par Clifton A. Emahiser

Vous êtes libres de copier ce texte, mais pas de l'éditer.

Il est tout simplement incroyable de constater les idées que certains se font lorsqu'ils veulent répondre à la question de ce qu'est le péché impardonnable ! Après avoir écouté un prétendu enseignant à la télévision sur ce sujet, je décidai que je devais lui écrire une lettre concernant cette erreur. L'idée me vint, alors que je me livrais à cette tâche, que je devrais écrire un article expliquant ce problème pour tout le monde en même temps et ainsi faire d'une pierre deux coups, si je puis dire. Afin d'accomplir ce but, il sera nécessaire de commencer à zéro, en supposant que le lecteur est un novice complet dans ce domaine de la théologie biblique.

Pour commencer, ce professeur-fermier télévisuel a quelques prémisses fausses sur lesquelles il base ses conclusions erronées, un problème que le lecteur de cet article peut avoir lui aussi. Parmi les nombreuses positions erronées et non-bibliques que cet homme soutient, certaines d'entre elles méritent d'être précisées.

1. Il utilise le terme « juif » et « Israélite » de façon synonyme, supposant qu'il ne font qu'une seule entité
2. Il réduit aussi tout le monde à une catégorie qui ne peut être que « juif » ou « gentil », croyant faussement — et enseignant — que la définition du terme latin « gentil » signifie « non-juif », une définition que le latin originel n'eut jamais et que les auteurs de l'Ancien ou du Nouveau Testament n'utilisèrent jamais, et
3. Il suit la fausse doctrine de la trinité de trois dieux, Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit, et selon laquelle d'une façon ou d'une autre le péché impardonnable est le blasphème contre ce dernier.

En plus de ces trois prémisses erronées, il est totalement ignorant du fait que, en Jér. ch. 24, Jérémie sépare les citoyens de Judée en deux classes :

1. Les Judaïtes, « bonnes-figues »
2. Les juifs-mauvaises-figues.

Une fois que le lecteur devient conscient de qui sont les « juifs-mauvaises-figures », il s'approche de la signification réelle du sujet qui nous occupe.

Ce prêcheur se dirige d'abord vers Matt. 12:31–32, lit le passage et dit que quiconque qui commettrait le péché impardonnable serait maudit pour toujours et jeté dans le lac de feu (vous devriez lire ces passages des Écritures en même temps que nous les parcourrons). Il passe ensuite à la conclusion que le péché impardonnable est l'incroyance. Pour pouvoir supporter sa position intenable, il lit ensuite Hébr. 3:15–19, l'applique aux juifs uniquement et proclame de nouveau que le péché consiste simplement en l'incroyance. Il fait ensuite le commentaire que beaucoup de gens traversent leur vie en craignant qu'ils aient commis le péché impardonnable, la blasphème contre le Saint-Esprit, le plus vilain péché de tous, et affirme de nouveau qu'il s'agit du péché d'incroyance. Il lit ensuite Éph. 2:11–13, essayant de trouver des preuves supplémentaires, mais ces trois versets ne mentionnent absolument rien sur l'incroyance. Ses prémisses incorrectes sont le résultat d'une incompréhension réelle du verset 12 d'Éphésiens 2. Il applique incorrectement le verset 12 à ce qu'il appelle des « gentils », mais le verset 12 parle des tribus perdues d'Israël. Il assume donc incorrectement que les Évangiles sont offertes aux gentils (comme il les appelle) à cause de l'incroyance des juifs. Il cite une parabole du Christ en Matt. 21:33–40, 45. Ce prêcheur conclut correctement que les paroles de Yahshua sont dirigées contre les juifs, et qu'au verset 45, les juifs comprennent que le Christ parle d'eux. Toutes ces conclusions sont basées sur la croyance de ce prêcheur-fermier selon laquelle les juifs sont le peuple élu de Dieu, ainsi que sur la trinité. Il déclare de nombreuses fois que les juifs avaient rejeté l'ouverture faite par le Père en tuant les prophètes, qu'ils ont rejeté l'ouverture du Fils en tuant le Christ et qu'ils avaient également rejeté l'ouverture du Saint-Esprit en Actes chapitres 6 et 7. Il nous dit finalement qu'Étienne était rempli de l'Esprit Saint et que par la lapidation d'Étienne les juifs rejetèrent l'ouverture du Saint-Esprit par leur incroyance en Actes 7:54–60. De tels enseignements changent le contexte en prétexte !

Si le péché impardonnable est le péché d'incroyance — ce qu'il n'est pas — il n'y aura pas de pardon dans cette vie ni dans l'autre. Mais pourtant ce prêcheur, dans la foulée, proclame que les juifs vont se repentir et qu'ils seront dans le Royaume millénaire. Examinons scrupuleusement Matt. 12:31–32 :

*«³¹C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes ; mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas pardonné aux hommes. ³²Et quiconque aura parlé contre le fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais quiconque aura parlé contre l'Esprit Saint, **il ne lui sera pardonné ni dans ce monde, ni dans le monde à venir** ».*

Le lecteur devrait prendre note que celui qui blasphème de cette manière est condamné dans cet âge aussi bien que dans tout âge futur. Dès lors, le péché

d'incroyance n'est pas le péché impardonnable ! C'est beaucoup plus sérieux que cela ! Ce péché de blasphème est tellement vil et sans remède que l'incroyance paraît presque être une vertu en comparaison.

FORNICATION = BLASPHEME CONTRE L'ESPRIT

Maintenant que nous avons compris ce que n'est pas le blasphème contre l'Esprit Saint, examinons de quoi il s'agit réellement selon les Écritures. Nous commencerons avec Paul en 1 Cor. 6:18–19, où Paul dit :

«¹⁸Fuyez la fornication : quelque péché que l'homme commette, il est hors du corps, mais le fornicateur pèche contre son propre corps. ¹⁹Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, et que vous avez de Dieu ? Et vous n'êtes pas à vous mêmes ».

Dans sa plus simple définition possible, la fornication est le mélange racial. L'adultère peut aussi vouloir dire mélange racial, mais fornication est plus spécifique. Dès lors, quiconque encourage, oralement ou par écrit, le mixage racial des Adamiques avec les non-Adamiques blasphème contre l'Esprit Saint. Certaines personnes n'aimeront pas cette explication, mais ce n'est pas moi qui ai écrit le Livre, et donc je ne m'excuse pas ! Paul déclare en 1 Cor. 3:17 :

*« Si quelqu'un **corrompt** le temple de Dieu [unir sa semence avec une race étrangère], Dieu le détruira [le rejeton], car le temple de Dieu est saint, et tels vous êtes ».*

Pour vous montrer que le terme fornication est séparé du terme adultère, il nous suffira d'aller en Gal. 5:19–21, où Paul déclare :

«¹⁹Or, les œuvres de la chair sont manifestes, lesquelles sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, ²⁰l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les colères, les intrigues, les divisions, les sectes, ²¹les envies, les meurtres, les ivrogneries, les orgies, et les choses semblables à celles-là, au sujet desquelles je vous déclare d'avance, comme aussi je l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront pas du Royaume de Dieu ».

Notez ici que Paul utilise à la fois les termes fornication et adultère, et il ne se répète pas en faisant cela. Pour notre propos, nous noterons que la fornication se trouve dans la même catégorie que la magie ! Il apparaît donc que la majorité des « églises » d'aujourd'hui seraient bien mieux désignées par l'expression « assemblée de sorciers et de sorcières ».

On nous dit en 1 Sam. 15:23 (où Samuel parle au roi Saül) :

« Car la rébellion est comme le péché de divination, et l'obstination comme une iniquité et une idolâtrie. Parce que tu as rejeté la parole de Yahweh, il t'a aussi rejeté comme roi ».

On nous parle en Rév. ch. 12 de la rébellion de Satan et du tiers des anges (étoiles) sous ses ordres, qui furent tous jetés sur la terre pour persécuter la femme (Adam-Israël). Satan était donc le premier sorcier pratiquant la divination. Et parce que, comme l'explique Paul en Gal. 5:19–21, la sorcellerie et la fornication vont main dans la main, Satan et ses anges déchus commirent la fornication d'abord avec des animaux puis plus tard avec l'espèce adamique, en Gen. 6:1–4. Les races non-adamiques ne furent donc pas créées mais furent les produits de mélanges d'animaux et d'anges (voir *Les Rouleaux de la Mer Morte, une Nouvelle Traduction*, par Michael Wise, Martin Abegg Jr. et Edward Cook, ©1996, en page 247, une traduction de 1Q23, fragments 1 et 6). C'est présenté en détails dans ma [Watchman's Teaching Letter #114](#).

En Eccl. 3:21, nous lisons :

« Qui est-ce qui connaît l'esprit des fils des hommes ? Celui-ci monte-t-il en haut, et l'esprit de la bête descend-il en bas dans la terre ? ».

De ce verset, nous pouvons attester qu'il y a des peuples adamiques en opposition aux peuples-animaux. Et pour quiconque niant ceci, il devient nécessaire de citer Jér. 31:27 :

« Voici, des jours viennent, dit Yahweh, où j'ensemencrai la maison d'Israël et la maison de Juda de semence d'hommes [#120, espèce adamique] et de semence de bêtes [#929, espèces bestiales] ».

C'est une prophétie qui est accomplie aujourd'hui en masse. Mais pour pouvoir saisir cela, on doit d'abord comprendre que la « maison d'Israël » et la « maison de Juda » sont les peuples Blancs Caucasiens. C'est une prémisse incorrecte que de croire que, parce qu'ils forment des variétés ethniques différentes (Irlandais, Allemands, Danois, etc), les peuples Blancs Caucasiens sont des groupes mélangés racialement, car ils sont tous d'extraction israélite pure et ne doivent pas être confondus avec les juifs-mauvaises-figures ! Une fois que l'on a compris ces choses, on peut commencer à comprendre combien vile est la fornication !

Nous devrions prendre en considération Hébr. 12:16, où Paul dit :

« De peur qu'il n'y ait quelque fornicateur, ou profane comme Ésaï, qui pour un seul met vendit son droit de premier-né ».

Chaque fois qu'un Blanc Caucasiens commet la fornication, cette personne vend son droit de premier-né en le jetant aux toilettes. Et le produit d'une telle union est un bâtard au sens biblique (un mamzer), une mutation de confusion génétique qui ne pourra jamais être corrigée dans cet âge, ou dans le suivant ! Ce n'est pas un jeu d'enfant, c'est une question sérieuse ! Que fit donc Ésaü ? Il se maria à des femmes Hittites de la lignée satanique de Caïn. Ne venez pas me citer Gen. 4:1, car c'est un passage corrompu, comme il est expliqué dans les douze volumes de *The Interpreter's One-Volume Commentary on the Bible*, par Charles M. Laymon, qui commente Gen. 4:1. Les targoumim araméens (non juifs-mauvaises-figues) donnent une version claire de Gen. 4:1 : Ève commit la fornication avec Satan, produisant Caïn ! C'est pourquoi Yahweh déclare à Caïn en Gen. 4:7 :

« Si tu fais bien, ne seras-tu pas agréé ? Et si tu ne fais pas bien, le péché est couché à la porte [du canal utérin] ... ».

Donc, Caïn était un inadapte génétique sans l'Esprit Saint soufflé dans Adam, Esprit dont Paul nous dit que nous sommes le temple. Et étant mort dans l'Esprit, il n'eut aucun scrupule à tuer son demi-frère, Abel. C'est aussi la raison pour laquelle Ève dit en Gen. 4:25 :

« ... car, [dit-elle], Dieu m'a assigné une autre semence au lieu d'Abel ; car Caïn l'a tué ».

Si Caïn avait été le fils d'Adam, Ève aurait dit : *« Car, [dit-elle], Dieu m'a appointé une autre semence au lieu de Caïn ... ».* Mais Ève, en disant « au lieu d'Abel » en Gen. 4:25, inclut Abel dans la généalogie d'Adam et exclut Caïn.

Maintenant, les adeptes de la lignée unique, comme ceux des deux lignées, reconnaissent les trois fils d'Ève : Caïn, Abel et Seth. Les adeptes des deux lignées, cependant, reconnaissent Abel comme étant le premier-né d'Adam alors que les autres reconnaissent Caïn comme étant le premier-né d'Adam. Il s'ensuit qu'il est nécessaire de citer une situation biblique similaire. Un tel passage est trouvé en Gen. 38, où des fils jumeaux sont nés de Juda par Tamar. On sait d'après les versets 2–4 que Juda eut trois fils de la Cananéenne (fille de Shua), Er, Onan et Shéla. La reconnaissance hébraïque usuelle aurait été : 1. Er, 2. Onan et 3. Shéla, avec Er comme premier-né de Juda. Mais après que la première femme de Juda mourut, le laissant veuf, et Tamar (normalement sa belle-fille) une candidate célibataire légitime au mariage (quoiqu'elle joua la prostituée afin d'éviter une union avec le sang-mêlé Shéla), enfanta pour Juda les deux jumeaux, aux versets 28–30. Mais la sage-femme de Tamar devait être au courant du statut de sang-mêlé des fils nés de la femme cananéenne, et lia un fil écarlate sur la main du jumeau qu'elle pensait être le premier-né. Eh bien, si les jumeaux de Tamar étaient les n°4 et 5 de Juda, pourquoi donc importait-il de savoir lequel des deux était né le premier ? Comme

Caïn, Er, Onan et Shéla n'étaient pas comptés comme fils légitimes de Juda. Pérets devint donc le premier-né de Juda et Zérakh son second, juste comme Abel était le premier-né d'Adam avec Seth prenant la place d'Abel après sa mort par la main meurtrière de Caïn.

La différence éclairante entre un sang-mêlé et un pur-sang est décrite en parabole par Yahshua en Matt. 7:15–19, et je vais amplifier les mots pour une meilleure compréhension :

« ¹⁵Or, soyez en garde contre les faux prophètes qui viennent à vous en habits de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravisseurs. ¹⁶Vous les reconnaîtrez à leurs fruits [raciaux]. Cueille-t-on du raisin sur des épines [raciales], ou des figues sur des chardons [raciaux] ? ¹⁷Ainsi tout bon arbre [racial] produit de bons fruits [raciaux], mais l'arbre [racial] mauvais produit de mauvais fruits [raciaux]. ¹⁸Un bon arbre [racial] ne peut pas produire de mauvais fruits [raciaux], ni un arbre [racial] mauvais produire de bons fruits [raciaux]. ¹⁹Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit [racial] est coupé et jeté au feu ».

Pourquoi ? Parce que c'est le PÉCHÉ À MORT pour lequel il n'existe ABSOLUMENT AUCUN REMÈDE dans cet âge ou dans l'autre ! Le résultat final est enregistré et ne peut pas être changé !

Caïn était donc un arbre corrompu incapable de porter de bons fruits raciaux. La seule chose que des mamzers peuvent faire est de produire plus de mamzers (bâtards), et ce processus continue pour toujours ou bien jusqu'à ce que l'arbre corrompu finisse par mourir. Ceci nous ramène tout droit à notre référence de Matt. 12:31–32, au péché impardonnable avec les versets 32 à 35 qui déclarent :

« ³²Et quiconque aura parlé contre le fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais quiconque aura parlé contre l'Esprit Saint, il ne lui sera pardonné ni dans cet âge, ni dans celui qui est à venir. ³³Ou faites l'arbre [racial] bon et son fruit [racial] bon, ou faites l'arbre [racial] mauvais et son fruit [racial] mauvais, car l'arbre est connu par son fruit [racial]. ³⁴Race de vipères, comment, étant méchants [racialement], pouvez-vous dire de bonnes choses ? Car de l'abondance du cœur la bouche parle. ³⁵L'homme bon [racialement], du bon trésor, produit de bonnes choses, et l'homme mauvais [racialement], du mauvais trésor, produit de mauvaises choses ».

De ceci nous pouvons voir que c'était une impossibilité pour Caïn et tous ses descendants, jusqu'aux Phariséens-mauvaises-figues et Sadducéens-mauvaises-figues, d'apporter de bonnes choses à partir d'un mauvais trésor. De même, nous ne pouvons pas nous attendre à obtenir de bonnes choses du produit de la fornication, à partir d'un mauvais trésor ! Caïn est le premier exemple d'un tel produit !

De tels gens sont des mules. Une mule est à moitié cheval et à moitié âne. On doit noter dans ce passage que Yahshua Christ parle d'abord du péché impardonnable, puis utilise les juifs-mauvaises-figues comme exemple. À l'époque où j'étais dans le pseudo-Christianisme, les pasteurs semblaient particulièrement intéressés par ce qu'ils appelaient « le péché originel », mais je ne me souviens pas qu'ils aient jamais identifié ce péché avec le péché impardonnable de la fornication ! Pourtant, le fornicateur lui-même survivra avec zéro récompense, mais l'œuvre (le produit) de sa fornication sera détruit par le feu ! Un tel jugement est décrit dans Malachie 4:1, où il est dit :

« ... et le jour qui vient les brûlera, dit Yahweh des armées, de manière à ne leur laisser ni racine, ni branche ».

En 1 Cor. 10:8, Paul nous ramène à la mémoire un incident où Israël s'engagea dans le mixage racial :

« Ne commettons pas non plus la fornication, comme quelques-uns d'eux ont commis la fornication, et il en est tombé en un seul jour vingt-trois mille ».

C'est une référence à Nombres chapitres 24 et 25, où les hommes d'Israël furent incités à commettre la fornication interracial avec des femmes Moabites. Les Moabites descendaient de l'inceste de Lot avec une de ses deux filles dont l'un des fils fut appelé Moab et un autre fils de l'autre fille fut nommé Amon. À l'époque de l'incident de Baal-Péor, les Moabites n'étaient plus un peuple racialement pur. Nous pouvons en être sûrs d'après Paul, lorsqu'il appelle la rencontre sexuelle d'Israël avec les femmes Moabites « fornication ». Ce que nous savons, c'est que peu avant que les Israélites arrivent en Transjordanie, Sihon, un roi des Amorites, avait défait le précédent roi de Moab (Nomb. 21:26) et avait absorbé une grande partie du territoire des Moabites, aussi loin vers le sud que l'Arnon (*The Interpreter's Dictionary of the Bible*, vol. K-Q, p. 414).

Il est raisonnable de supposer que les Moabites se mêlèrent racialement avec les Amorites, du fait que les femmes des conquies devinrent le butin des conquérants. Combien de fois les Amorites avaient-ils déjà mélangé leur génétique serait difficile à déterminer, mais les Amorites sont une des nations cananéennes qui sont nommées en Gen. 15:19–21. Sans aucun doute, les Amorites avaient même absorbé la génétique de Caïn (Kéniens, #7014).

Les Amorites absorbèrent les Moabites : Ce que l'étudiant sérieux de la Bible doit comprendre, c'est que durant la période de Josué, les Israélites détruisirent les Amorites qui avaient absorbé les Moabites, tuant et/ou déplaçant les deux peuples. Après avoir chassé les Amorites (et les Moabites absorbés) hors de la Terre

Promise, il est enregistré en Josué 18:7 que la moitié de la tribu de Manassé, avec les tribus de Gad et de Reuben, se déplacèrent dans l'ancien pays de Moab, à l'est du Jourdain. Ce fut plus tard, durant la période des Juges, qu'une dame israélite du **pays** conquis de Moab, du nom de Ruth, voyagea avec sa belle-mère Naomi jusqu'à Bethléem. Ruth ne dit jamais à Naomi « ton dieu sera mon dieu », mais plutôt « je laisse en arrière la juridiction de mon juge, et ton juge deviendra le mien ». La confusion est due au fait que le terme *elohim* est utilisé pour des anges, des juges, des dieux païens et le Tout-Puissant Yahweh Lui-même. Et ce terme a une signification à la fois au singulier et au pluriel, et lorsqu'il est utilisé pour désigner Yahweh, il est toujours au singulier en dépit des personnes affirmant le contraire. Ruth était une Moabite uniquement dans le sens géographique, pas dans le sens génétique. Mais la grande majorité de la Chrétienté nominale d'aujourd'hui utilise l'histoire de Ruth pour promouvoir leur théologie pervertie du multiculturalisme, et en faisant cela ils sont coupables de blasphème contre l'Esprit Saint, dont notre corps est le temple.

Paul nous avertit contre cela en 2 Cor. 6:14–17 (j'utiliserai la traduction de William Finck, de ses [Lettres de Paul](#)) :

«¹⁴Ne vous mettez pas sous un joug mal assorti avec des étrangers ne méritant pas confiance ; car quelle participation y a-t-il entre la justice et l'iniquité ? Ou quelle communion entre la lumière et les ténèbres ?¹⁵Et quel accord a le Christ avec Béliar ? Ou quelle part a le croyant avec l'incrédule ?¹⁶Et quel agrément y a-t-il entre le temple de Yahweh et les idoles ? Car vous êtes le temple du Dieu vivant, selon ce que Yahweh a dit : "J'habiterai au milieu d'eux, et j'y marcherai, et je serai leur Dieu, et eux seront mon peuple".¹⁷"C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux, et soyez séparés, dit Yahweh, et ne touchez pas à l'impur, et moi, je vous recevrai" ».

Sachant cela, comment quiconque peut-il joindre son corps (qui est le temple de Yahweh) dans une union sexuelle avec un étranger impur ?! Qu'y a-t-il donc dans les mots « soyez séparés » que nous semblons incapables de comprendre ?

Un article sur le sujet de la fornication comme étant le péché impardonnable ne serait pas complet sans une mention de Sodome et Gomorrhe et l'expérience des hommes de ces cités, demandant à utiliser des anges comme partenaires dans des relations sexuelles. Même le nom de Sodome nous est parvenu comme une allégorie et un symbole de l'acte de sodomie. En 2 Pierre 2:6, nous lisons :

« Et si, réduisant en cendres les villes de Sodome et de Gomorrhe, il les a condamnées par une totale submersion, les établissant pour être un exemple à ceux qui vivraient dans l'impiété ».

Paul condamne aussi l'homosexualité en ces termes, en Romains 1:26–27 :

«²⁶C'est pourquoi Yahweh les a livrés à des passions infâmes, car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature ;²⁷ et les hommes aussi pareillement, laissant l'usage naturel de la femme, se sont embrasés dans leur convoitise l'un envers l'autre, commettant l'infamie, mâles avec mâles, et recevant en eux-mêmes la due récompense de leur égarement ».

Comme décrit par Pierre et par Paul, l'homosexualité est un péché très vil, méritant même la mort. Cependant, la sodomie, aussi vile qu'elle soit — et je ne veux en aucune façon essayer d'atténuer sa vilénie — le péché impardonnable de fornication par le mélange des races est de loin le péché plus répréhensible de tous. Au moins, l'homosexualité ne crée pas de mules, qui est « mamzer » en hébreu et qui est traduit en français par « bâtard ».

NON, LE PÉCHÉ IMPARDONNABLE N'EST PAS LE PÉCHÉ D'INCROYANCE !

